

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE
U.F.R. DES SCIENCES MEDICALES ET PHARMACEUTIQUES BESANCON
19 rue Ambroise Paré - 25030 BESANCON Cedex - Télécopie : 03.81.66.55.29

ANNEE 2016 - 2017

MODALITES D'EXAMENS

1^{ère} année du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques DFASP1

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

° **Oraux : 10 min de préparation + 10 min d'interrogation / Session R ou Ratt = session de rattrapage**

(*) **O = obligatoire X = obligatoire à choix**

**** Les notes de TP sont reportées en 2^o session, sauf si la note moyenne est <6/20. Dans ce cas, une session de rattrapage est organisée en 2^o session (pratique + interrogation écrite).**

MODALITES D'ORGANISATION DES EXAMENS DE DFASP1 Année universitaire 2016 - 2017

Pour être admis en DFASP2 (2^{ième} année du diplôme de formation approfondie en Sciences Pharmaceutiques) les étudiants doivent :

- avoir validé les semestres S1 et S2 du DFASP1, soit séparément (note moyenne $\geq 10/20$ pour chaque semestre) soit par compensation (moyenne des 2 semestres $\geq 10/20$), sans note $< 6/20$ à un élément constitutif, UE ou semestre.
- avoir validé 6 ECTS d'UE librement choisies durant les semestres S1 et S2
- avoir validé le stage d'application prévu en S1

1. Unités d'enseignement du semestre 1 : S1

Au début du semestre 1, l'étudiant doit choisir son orientation professionnelle parmi les filières suivantes :

- Officine / Pharmacie hospitalière – biomédicale – recherche
- Industrie – recherche – recherche et développement

Il doit valider l'ensemble des UEs de tronc commun (25 ECTS) et l'UE d'orientation professionnelle correspondant à la filière choisie (2 ECTS).

Les notes obtenues dans les UEs de tronc commun et de l'UE de l'orientation professionnelle se compensent selon la règle décrite dans les MCC générales.

L'emploi de la calculatrice est autorisé selon les modèles spécifiés dans les MCC générales.

Règles concernant l'assiduité en TP : se reporter aux MCC Générales de Pharmacie.

Les MCC sont détaillées dans les tableaux situés en annexe de ce document.

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

° **Oraux : 10 min de préparation + 10 min d'interrogation / Session R ou Ratt = session de rattrapage**

(*) **O = obligatoire** X = obligatoire à choix

**** Les notes de TP sont reportées en 2° session, sauf si la note moyenne est $< 6/20$. Dans ce cas, une session de rattrapage est organisée en 2° session (pratique + interrogation écrite).**

2. Unités d'enseignement du semestre 2 : S2

A la fin du semestre S1, l'étudiant doit préciser son orientation professionnelle parmi les filières suivantes :

- Officine
- Pharmacie hospitalière – biomédicale – recherche
- Industrie – recherche – recherche et développement

Il doit valider l'ensemble des UEs de tronc commun (17 ECTS) et celles correspondant à la filière choisie pendant le semestre S2 (10 ECTS). Les notes obtenues dans ces UE seront compensées avec les notes des UE du tronc commun du semestre 2, selon la règle décrite dans les MCC générales.

L'emploi de la calculatrice est autorisé selon les modèles spécifiés dans les MCC générales.

Règles concernant l'assiduité en TP : se reporter aux MCC Générales de Pharmacie.

Les MCC sont détaillées dans les tableaux situés en annexe de ce document.

3. Unités d'enseignement librement choisies

L'étudiant doit valider 6 ECTS d'UEs librement choisies, sélectionnées parmi la liste proposée chaque année par l'UFR SMP.

Les UE optionnelles sont validées individuellement sans compensation avec les UEs de tronc commun et d'orientation professionnelle. L'UE est validée pour une note supérieure ou égale à 10/20. La note est capitalisée.

Les MCC de ces UEs sont détaillées dans le document « MCC des UEs librement choisies de PH3 et PH4 ».

4. Stage d'application en officine

Un stage obligatoire d'application d'une semaine est à effectuer au 1^{er} semestre S1.

La validation du stage est prononcée par l'UFR, sur avis du Maître de stage. En cas de non validation, le stage doit être refait

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

° **Oraux : 10 min de préparation + 10 min d'interrogation / Session R ou Ratt = session de rattrapage**

(*) **O = obligatoire** X = obligatoire à choix

**** Les notes de TP sont reportées en 2^o session, sauf si la note moyenne est <6/20. Dans ce cas, une session de rattrapage est organisée en 2^o session (pratique + interrogation écrite).**

5. En cas de redoublement

Les UEs et semestres validés et les notes de contrôle continu de travaux pratiques sont considérés comme définitivement acquis.

De même, le stage d'application validé sera considéré comme définitivement acquis.

6. Certificat de synthèse

L'étudiant doit se présenter à l'examen de certificat de synthèse pharmaceutique organisé au cours du semestre 2. Cet examen juge les connaissances du premier cycle et du semestre 1 du DFASP1, ainsi que la capacité de synthèse des connaissances des étudiants. L'accès aux documents écrits (notes de cours, photocopiés, ouvrages, ...) de l'étudiant est autorisé.

Le certificat de synthèse est **validé individuellement, sans compensation avec les notes des autres UEs. Le certificat de synthèse est validé si la note obtenue est supérieure ou égale à 10/20.**

En cas de redoublement, l'étudiant qui a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 **capitalise la note définitivement.**

En cas de non validation, l'étudiant pourra se présenter à la session de rattrapage du certificat de synthèse organisée l'année suivante.

L'absence de validation du certificat de synthèse n'est pas bloquante pour le passage en DFASP2. En revanche, elle constitue un **pré-requis au passage en PH6 (troisième cycle) et à l'obtention du DFASP.**

7. C2i Niveau 2 : Mode d'évaluation : Cf Réglementation du C2i niveau II sur les panneaux d'affichage DFGSP3 et DFASP1.

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

° **Oraux : 10 min de préparation + 10 min d'interrogation / Session R ou Ratt = session de rattrapage**

(*) **O = obligatoire X = obligatoire à choix**

**** Les notes de TP sont reportées en 2° session, sauf si la note moyenne est <6/20. Dans ce cas, une session de rattrapage est organisée en 2° session (pratique + interrogation écrite).**

Semestre n°1 (S1)

Unités d'enseignement (y compris les stages)	Responsable d'UE	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (H de CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
									Type (oral, écrit....)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en session Ratt
UE 1 – 10 ECTS	M. PUDLO	UE1-1 EC Cardiovasculaire	6,5	60 CM/6 TD	O	1 et R	0	100	ORAL	CT	10 min	10	-
		UE1-2 EC Respiratoire	2,5	24 CM/2 TD	O	1 et R	0	100					
		UE1-1 EC Cardiovasculaire TP	0,5	3 TP	O	1	100	0	Validation Présentielle				
		UE1-2 EC Respiratoire TP	0,5	3 TP	O	1	100	0	Validation Présentielle				
UE2 – 9 ECTS	X. BERTRAND	UE2-1 Bactériologie	4,5	42 CM/6 TD/0 TP	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	1h	4,5	-
		UE2-2 Système immunitaire	4	36 CM/ 4 TD	O	1 et R	0	100			1h	4	-
		UE2-2 Système immunitaire TP	0,5	6 TP	O	1 et R	100	0	ECRIT (ORAL en session R)	CC	- (15 min)	0,5	Oui**

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

° **Oraux : 10 min de préparation + 10 min d'interrogation / Session R ou Ratt = session de rattrapage**

(*) **O = obligatoire X = obligatoire à choix**

**** Les notes de TP sont reportées en 2° session, sauf si la note moyenne est <6/20. Dans ce cas, une session de rattrapage est organisée en 2° session (pratique + interrogation écrite).**

Unités d'enseignement (y compris les stages)	Responsable d'UE	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (H de CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
									Type (oral, écrit....)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en session Ratt
UE3 – 6 ECTS	L. RICHERT	UE3-1 Réglementation, déontologie et environnement socio- économique du médicament et autres produits de santé	2,5	22 CM/0 TD/0 TP	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	0h45	2.5	
		UE3-2 Toxicologie Générale	1,5	10 CM/4 TD	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	0h30	1,5	-
		UE3-2 Toxicologie Générale TP	1	9 TP	O	1	100	0	ECRIT	CC	-	1	Oui**
		UE3-3 Anglais	1	0 CM/10 TD/0 TP	O	1 R	100 0	0 100	ECRIT ECRIT	CC CT	- 1h30	1	-

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

° **Oraux : 10 min de préparation + 10 min d'interrogation / Session R ou Ratt = session de rattrapage**

(*) **O = obligatoire** X = obligatoire à choix

** **Les notes de TP sont reportées en 2° session, sauf si la note moyenne est <6/20. Dans ce cas, une session de rattrapage est organisée en 2° session (pratique + interrogation écrite).**

	Responsable d'UE	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
									Type (oral, écrit....)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en session Ratt
UE 4 Orientation Professionnelle - Assurance Qualité - 2 ECTS	Y. PELLEQUER	UE OP 4-1 Assurance Qualité - Industrie	2	20 CM /0 TD/0 TP	O	1	100	0	ECRIT	CC	-	2	-
						R	0	100	ECRIT	CT	1h		
		UE4 OP 4-2 Assurance Qualité - Officine-Internat	2	14 CM /0 TD/0 TP	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	30 min	2	-

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

° **Oraux : 10 min de préparation + 10 min d'interrogation / Session R ou Ratt = session de rattrapage**

(*) **O = obligatoire** X = obligatoire à choix

** **Les notes de TP sont reportées en 2° session, sauf si la note moyenne est <6/20. Dans ce cas, une session de rattrapage est organisée en 2° session (pratique + interrogation écrite).**

Semestre n°2 (S2)

Unités d'enseignement/	Responsable d'UE	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
									Type (oral, écrit...)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en session Ratt
UE 5 – 6,5 ECTS	C. MIGUET-ALFONSI	UE5-1 Homéostasie du milieu intérieur	3	30 CM/2 TD/0 TP	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	1h30	3	-
		UE5-2 Toxicologie Clinique	3,5	14 CM/ 4 TD	O	1 et R	100	0	ECRIT	CC	1h en session R	2,5	-
		UE5-2 Toxicologie Clinique TP		15 TP		1 et R	100	0	ECRIT (ORAL en session R)	CC	- (15 min)	1	Oui**
UE 6 – 4,5 ECTS	L. BERMONT	UE6-1 Diabètes sucrés	2,5	24 CM/4 TD/0 TP	O	1 et R	0	100	ECRIT (ORAL en session R)	CT	0h45	2,5	-
		UE6-2 Médicaments anticancéreux	2	20 CM/0 TD/0 TP	O	1 et R	0	100	ECRIT (ORAL en session R)	CT	0h45	2	

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

° Oraux : 10 min de préparation + 10 min d'interrogation / Session R ou Ratt = session de rattrapage

(*) O = obligatoire X = obligatoire à choix

** Les notes de TP sont reportées en 2° session, sauf si la note moyenne est <6/20. Dans ce cas, une session de rattrapage est organisée en 2° session (pratique + interrogation écrite).

Semestre n°2 (S2)

Unités d'enseignement/ (y compris les stages)	Responsable d'UE	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
									Type (oral, écrit....)	CC ou CT	Durée	Coef	Report CC ou TP en session Ratt
UE 7 – 6 ECTS	V. NERICH	UE7-1 Nutrition	2	20 CM/0 TD/0 TP	O	1 et R	0	100	ORAL	CT	10 min	2	-
		UE7-2 Santé Publique et Politique de Santé & Ethique V. NERICH	1	12H CM 2H TD	O	1 et R	0	100	ECRIT (Oral en session R)	CT	30 min	1	Report en session R, uniquement si note au moins égale à 10/20
		----- Déontologie et Droit Pharmaceutique & Ethique J-P. DASPET	1	4H CM 4H TD présentiel, 6H Travail personnel		1 et R	100	0					
		UE7-3 Education thérapeutique et conduite d'un entretien pharmaceutique	2	18 CM/0 TD/0 TP	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	30 min	2	-

(*) Attention : Le caractère ajourné à l'EC entraîne l'ajournement à l'élément supérieur (UE).

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

° Oraux : 10 min de préparation + 10 min d'interrogation / Session R ou Ratt = session de rattrapage

(*) O = obligatoire X = obligatoire à choix

** Les notes de TP sont reportées en 2° session, sauf si la note moyenne est <6/20. Dans ce cas, une session de rattrapage est organisée en 2° session (pratique + interrogation écrite).

Unités d'enseignement/ (y compris les stages)	Responsable d'UE	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
									Type (oral, écrit....)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en session Ratt
UE OP OFF1	S. LIMAT	Dispensation des médicaments et autres produits de santé (pharmacie clinique N1)	4	8 CM/32 TD/0 TP	O	1 et R	0	100	ECRIT (ORAL en session R)	CT	1h (10 min session R)	4	-
UE OP OFF2		Législation pharmaceutique et droit social	3	24 CM/6 TD/0 TP	O	1 et R	0	100	ECRIT	CT	1h	3	-
UE OP OFF3		Activités spécialisées à l'officine – Phyto- et Aromathérapie Activités spécialisées à l'officine – compléments alimentaires	3	30 CM/0 TD/0 TP	O	1 et R	0	100	ECRIT (ORAL en session R)	CT	1h30 (10 min session R)	3	-

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

° Oraux : 10 min de préparation + 10 min d'interrogation / Session R ou Ratt = session de rattrapage

(*) O = obligatoire X = obligatoire à choix

** Les notes de TP sont reportées en 2° session, sauf si la note moyenne est <6/20. Dans ce cas, une session de rattrapage est organisée en 2° session (pratique + interrogation écrite).

Unités d'enseignement/ (y compris les stages)	Responsable d'UE	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
									Type (oral, écrit....)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en session Ratt
UE OP INT	X. BERTRAND	Préparation Internat	10	54 CM/50 TD/0 TP	O	1 et R	0	100	ECRIT (ORAL en session R)	CT	6h30 (10 min session R)	10	-

Unités d'enseignement/ (y compris les stages)	Responsable d'UE	Elément constitutif	Crédits ECTS	Volume Horaire (CM, TP, TD)	O X (*)	Session	% CC	% CT	Epreuves				
									Type (oral, écrit....)	CC ou CT	Durée	Coeff	Report CC ou TP en session Ratt
UE OP IND1	Y. PELLEQUER	Recherche, Développement et Enregistrement du médicament	6,5	34 CM/30 TD/0 TP	O	1 et R	100	0	Rapport dossier d'AMM	CC	-	3.5	-
					O	1 et R	0	100	ORAL	CT	20 min	3	-
UE OP IND2		Gestion des ressources humaines	1,5	15 CM/0 TD/0 TP	O	1 et R	100	0	ORAL (Exposé)	CC	-	1.5	-
UE OP IND3		Statistiques appliquées à des problématiques industrielles	2	5 CM/15 TD/0TP	O	1 et R	100	0	- ECRIT en session R	CC	- 1h en session R	2	-

Remarque : En session 1, les évaluations écrites de CT d'une même UE seront organisées sous forme d'une épreuve commune.

° **Oraux : 10 min de préparation + 10 min d'interrogation / Session R ou Ratt = session de rattrapage**

(*) **O = obligatoire** X = obligatoire à choix

** **Les notes de TP sont reportées en 2° session, sauf si la note moyenne est <6/20. Dans ce cas, une session de rattrapage est organisée en 2° session (pratique + interrogation écrite).**